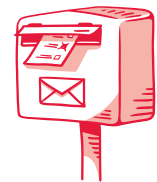


DIEKIRCH

La Ville qui bouge
continuons... ensemble...



VOTE PAR CORRESPONDANCE 2023

Le vote par correspondance pour les élections communales du 11 juin 2023 peut être demandé via [MyGuichet.lu](https://myguichet.lu) ou auprès de la commune dans laquelle les électeurs sont inscrits.

Pour les **adresses au Luxembourg**, le vote par correspondance peut être demandé au plus tard le **17 mai 2023**.

Pour les **adresses à l'étranger**, au plus tard le **02 mai 2023**.

L'enveloppe contenant le vote par correspondance doit être arrivée au bureau électoral le 11 juin avant 14 heures.

COMMENT BIEN VOTER ?

Soit...

je noircis ou je coche la liste 1 LSAP, chaque candidat*e de la liste 1 obtient ainsi une voix.

Soit...

je répartis les 13 voix dont je dispose dans la commune sur la liste 1 LSAP en cochant 1 ou 2 cases maximum derrière les candidats*es choisis. Dans ce cas, il n'est pas possible de cocher toute la liste en plus.

**En tout cas, aucune voix ne doit être perdue !
13 voix pour la liste 1**

DÉPLIANT, FOLDER, FOLHETO



 français
 english
 português



dikrich.lsap.lu

LSAP

Sektioun Dikrich

LËSCHT 1 FIR DEN 11. JUNI 2023

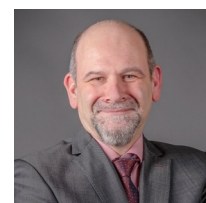
Eng jonk an dynamesch Ekipp mat Erfahrung zesumme fir
Är Gemeng, zesumme fir Dikrich.



DALEIDEN Claude
dit Jing



DELLA SCHIAVA Mario



HERTZ Nico



KRACK René



LINK Frank



THILL Claude



LORENTZ Marylin
dite Lyn



LOURENCO Pit



MATOS Veronica



ROSSELLI Romualdo
dit Remo



SCHMOETTEN-STEFFEN
Pascale



WEBER Fränz



WEYDERT Jana

ÄR KANDIDATINNEN A KANDIDATE
FIR D'GEMENGWALEN 2023

#ZESUMMEN

fir Dikrich

LSAP

Sektioun Dikrich

POUR NOTRE VILLE DIEKIRCH



Chères citoyennes et chers citoyens de Diekirch,

Jusqu'au jour des élections, le 11 juin, nous vous présenterons le bilan de notre travail durant le mandat 2018-2023, que nous avons pu réaliser ou mettre en œuvre grâce à votre soutien et à votre confiance. Nous souhaitons également vous présenter nos idées, nos conceptions, nos perspectives, nos projets et nos plans pour les six années à venir et solliciter à nouveau votre entière confiance.

Chères concitoyennes, chers concitoyens. Permettez-nous, dans ce dépliant, de faire une rétrospective des 12 dernières années, au cours desquelles de nombreux projets ont été réalisés sous la responsabilité politique du LSAP. Il s'agit de nos promesses électorales tenues.



LËSCHT 1
11. JUNI

#ZESUMMEN

fir Dikrich



ÉVÉNEMENTS IMPRÉVUS PENDANT LA PÉRIODE LEGISLATIVE ACTUELLE

La crise sanitaire a imposé un grand défi pour les responsables communaux. Sous la majorité du LSAP, de nombreuses mesures ont été décidées, en faveur de l'ensemble de la population, mais surtout pour soutenir les personnes vulnérables.

Il s'agissait de :

- **Prime de soutien** aux ménages privés,
- **Service de livraison à domicile** de produits d'hygiène et de divers produits alimentaires,

Les **associations locales** ont également bénéficié de **subventions exceptionnelles**.

Pendant la pandémie COVID-19, tous les services communaux, tant techniques qu'administratifs, ont continué à fonctionner dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants. Le LSAP-Diekirch exprime **un grand merci à l'ensemble du personnel communal**. Des **remerciements sont également adressés à tous les citoyens** qui ont respecté et appliqué, avec une grande compréhension, les décisions qui ont découlé de cette période difficile. Cette cohésion sociale a été une contribution importante pour surmonter la pandémie.

En outre, en 2022, la guerre en Ukraine a déclenché une explosion des prix de l'énergie et une forte hausse de l'inflation.

De nouveau, la majorité du LSAP a mis en place **différentes aides** pour soutenir les citoyens et les familles défavorisés.

Il s'agissait de :

- **Prime de soutien** pour les personnes et les familles à faibles revenus,
- **Augmentation supplémentaire de la prime d'encavage**,
- **Augmentation des subsides pour étudiants**.

JEUNESSE, SPORT, TROISIÈME ÂGE

Modernisation et entretien de la crèche « Dikricher Däbbessen » dans la « rue de l'Hôpital ». **Extension de la crèche** par la création d'une « crèche nature » dans l'ancien chalet des scouts au « Kockelberg ». Le dossier de planification d'un 3^e site sis dans l'ancienne maison « Origer » dans la « rue des Fleurs » a été déposé auprès des ministères compétents pour approbation préalable.

Finalisation de la **maison relais supplémentaire** dans la « rue de l'Hôpital » pour la « Rentrée scolaire 23/24 » avec une capacité de 300 enfants.

Toute l'école fondamentale a été équipée avec du **matériel informatique de technologie de pointe**.

Introduction de **contrats de travail annuels pour les étudiants**.

Adaptation et maintien des **subventions communales pour les étudiants**.

Création d'une grande **aire de jeux attractive** pour les enfants et les adolescents sur la « route d'Ettelbruck ».

Construction d'une piste nationale de canoë-kayak sur le site « Al Schwemm », d'une **nouvelle passerelle pour piétons et cyclistes**, et d'un système moderne de régulation des crues.

Création de **deux terrains de football synthétiques** et de **quatre nouveaux terrains de tennis** dans la « rue Merten ».

Rénovation de l'**installation de projecteurs** ainsi que de la **piste d'athlétisme et de la pelouse** du stade communal.

Création d'une buvette dans la salle de sport et modernisation de la buvette existante du stade.

Rénovation du tennis couvert intercommunal à Erpeldange-sur-Sûre.

Entretien de toutes les aires de jeux de la commune.

Rénovation complète du parcours de fitness à la « Seitert ».

Rénovation complète de la « **Maison de l'Orientalion** », l'ancienne maison de retraite, qui abrite désormais diverses **institutions sociales et pédagogiques ainsi que des associations locales**. Entre autres, les membres de l'« Amicale fir den drëtten Alter » s'y retrouvent tous les mercredis après-midi pour un moment de convivialité.

ENVIRONNEMENT, NATURE, CULTURE

Entretien de toutes les mesures de protection contre les inondations ainsi que des stations de pompage.

Construction du 5^e et dernier bassin de rétention d'eaux pluviales pour Diekirch sur la « route d'Ettelbruck ».

Réaménagement naturel de la zone des étangs au lieu-dit « in Bedigen » Installation, avec participation privée, de **panneaux photovoltaïques** sur les toits de l'école fondamentale et des services communaux de la « Sauerwiss. »

Des **installations photovoltaïques** supplémentaires ont été réalisées sur les toits du « Musée militaire » et du réservoir d'eau sur « ZANO ».

Introduction de **subventions pour les particuliers** pour :

- l'achat d'**appareils électroménagers** à faible consommation d'énergie,
- l'achat de « **Pedelec25** » et de vélos classiques,
- les **travaux d'isolation** des façades et/ou des toitures de bâtiments existants,
- la **renaturation** des jardins de devant imperméabilisés des maisons privées,
- l'installation de **panneaux photovoltaïques** sur les maisons privées,
- l'installation de **pompes à chaleur** lors de travaux de transformation et de rénovation.

Préservation des collines sans construction autour de Diekirch.

Gestion des forêts communales selon des critères écologiques (certificat FSC).

Plantation et entretien annuels d'arbres sur le territoire communal.

Pacage annuel des moutons sur le site de « Spidolswiss ».

Assainissement de la « Flossbach » par séparation des eaux usées.

Définition de zones de protection des eaux pour **garantir la bonne qualité de l'eau potable de Diekirch** provenant des sources d'eau potable appartenant à la commune.

Conversion de l'éclairage des rues et des chemins à la **technologie LED**. Entre-temps, plus de 70 % de l'éclairage public de la commune a été converti.

Remplacement de l'éclairage intérieur des bâtiments communaux tels que l'école fondamentale, le Musée d'Histoire, le Conservatoire de musique du Nord par la technologie LED.

Construction et gestion du « **Ciné Scala** » avec **5 salles** dans la « rue de l'Industrie ».

Agrandissement et rénovation du « Musée National d'Histoire Militaire ».

Mise en place d'un « **service communication** » pour l'administration communale.

Création de « **Dikrich TV** ».

Conception nouvelle du « **Deiwelselter** ».

Révision du site Internet de la commune.

Achat de la « **Villa Conter** » dans la « rue Alexis Heck » en vue de la création d'un nouveau **centre d'archives communales**.

Embauche d'un archiviste diplômé.

Rénovation complète de l'église décanale et participation à la construction du nouvel orgue.

Soutien des associations locales, sous gérance bénévole, par une politique de subventions solide et la mise à disposition gratuite de locaux dans la « Maison de l'Orientalion. »

Travaux préparatoires pour la construction du « Conservatoire de Musique du Nord site Diekirch » par l'achat d'une parcelle de terrain dans la « rue de l'Hôpital ». L'ensemble du projet sera acheté par la commune avec les plans finalisés sur la base du « cahier de charge » établi par la direction du CMNord, y inclus tous les travaux déjà réalisés sur la parcelle. Le projet pourra faire l'objet d'un appel d'offres public immédiatement après la conclusion définitive de l'achat.

Les candidats du LSAP-Diekirch sont convaincus que ce site se prête parfaitement à la mise en œuvre d'un **concept pédagogique global** sur ce terrain, à proximité immédiate des deux « maisons relais » et de l'école fondamentale centrale. Une collaboration intergénérationnelle avec la Maison de Soins « Sacré Cœur » est également envisageable.

Subventions exceptionnelles pour les associations **pendant la pandémie**.

Soutien annuel du « Syndicat d'Initiative » et de « l'Union Commerciale » avec 50.000 euros pour la **promotion de la Ville de Diekirch**.

Lancement du projet « zéro mégots », c'est-à-dire l'installation de cendriers dans l'espace public. Les mégots de cigarettes qui y sont collectés sont recyclés et utilisés pour la fabrication de « mobilier d'extérieur ».

Participation à la société « Wandpark Nordenergie » en vue de promouvoir l'**énergie éolienne renouvelable**.

Soutien important aux **activités pédagogiques et culturelles** du « Musée d'Histoire(s) de la Ville de Diekirch » – Maison de la culture.

Un grand soutien à tous les événements organisés par les associations locales, tant sur le plan logistique par les différents services communaux que sur le plan financier.

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Revalorisation de la « Place de la Libération » par l'installation de voiles de protection solaire.

Maintien du transport public ferroviaire sur l'axe de circulation Diekirch – Erpeldange-sur-Sûre – Ettelbruck.

Modernisation du bâtiment de la gare avec **intégration d'un kiosque de vente**, comme projet de lutte contre le **chômage de jeunes**.

Mise en œuvre du nouveau « plan d'aménagement général » (PAG) et du nouveau règlement de construction.

Transformation, rénovation et remise en état de différents bâtiments communaux, dont l'Hôtel de Ville, différents services communaux, le château « Wirtgen », l'ancienne église, l'église décanale.

Assainissement et réaménagement du pont de la Sûre, ainsi que la rénovation partielle de la « Ficellesbréck ».

Développement du site « Wurmkrautwiss » avec la création de plus de 100 unités d'habitation.

Maintien de l'activité de brassage de la bière à Diekirch.

Rénovation de toutes les infrastructures dans les rues suivantes : « rue Alexis Heck, rue du Cimetière, am Floss, rue Glaesener, rue des Fleurs, rue de l'Industrie, rue de la Brasserie, rue de l'Hôpital, Promenade de la Sûre, Kockelberg, rue du Pont, rue de la Croix, rue du Palais, rue du Pensionnat, rue du Tilleul ».

Réfection partielle (trottoirs et revêtement routier) dans les rues « rue Clairefontaine, Esplanade, rue de l'Industrie ».

Participation active à la création du « Syndicat intercommunal à vocation multiple Nordstad ».

Appui à la construction d'un **centre d'incendie et de secours régional** sur le « Fridhaff » respectivement au « Seiteschgrund ».

Planification et création d'un **cimetière forestier dans la « Seitert »** ainsi que l'extension du cimetière communal existant par la construction d'un nouveau columbarium.

Extension du « **Parking résidentiel** » et installation d'un **système de paiement numérique via une application pour smartphone**.

Commande d'un nouveau système de caisse (cash et cashless) pour le parking « Esplanade » et le parking sur la « Kluuster ».

Valorisation des transports publics et introduction d'une **nouvelle ligne de bus** passant toutes les demi-heures vers la « **Zone d'activités Fridhaff** ».

Début de la construction du nouveau parking « Gare » avec une capacité d'environ 650 places de stationnement, en partie équipé de **stations de recharge électrique**.

Participation de la commune au covoiturage CFL « Flex »

Tous ces projets ont été réalisés **sans recours à l'emprunt**. Au cours de la même période 2012–2023, pendant laquelle **plus de 150 millions d'euros ont été investis**, sous la responsabilité du conseil échevinal du LSAP, la dette communale a pu être **réduite de plus de 36 millions d'euros**.

Fin de l'installation du concept « Smart Metering » sur le réseau électrique de la commune et lancement du concept « Smart Metering » sur le réseau de l'eau potable.

Début des travaux de démolition de la « Cité militaire ».

Début des travaux de démolition « Dräieck Diekirch ».

Construction d'un **réservoir d'eau supplémentaire au « Fridhaff »** afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable à Diekirch.

Aménagement et rénovation du Palais de Justice sur la « Kluuster ».

Préservation du **commissariat de police de Diekirch**, commissariat local et régional pour garantir la sécurité des citoyens de Diekirch.

Réalisation de la « **Zone d'activités Nordstad** » (ZANO).

Installation de **hotspots WiFi** dans le centre-ville (« Place de la Libération, Grand-Rue, Place Bech, Place Wirtgen ») sur la « Kluuster », aire de jeux « route d'Ettelbruck », infrastructures sportives « rue Merten », « Camping de la Sûre », parc urbain près de la commune.

Agrandissement de la zone piétonne par le réaménagement de la « **Place Bech** ».

Construction d'un **abri pour vélos** sur la « Place Goethals ».

Création de deux **parkings « Stop & Shop »** sur la « Place Goethals » sur lesquels le stationnement est **gratuit pendant 20 minutes**.

SOCIAL

Réalisation de **passages piétons adaptés aux personnes en situation de handicap**.

Installation de **défiibrillateurs accessibles au public** (liste disponible sur : *<https://diekirch.lu/fr/commune-de-diekirch/trouver-un-service/sante-services-sociaux/defibrillateurs>*).

Développement d'un concept de **trajets scolaires sécurisés**.

Création de **logements sociaux** par la commune au moyen de construction, de transformation et d'achat.

Poursuite de l'extension des logements gérés sous la responsabilité communale par la location de plus de 25 logements actuellement. Relocation sociale selon les critères fixés par la convention entre le Ministère du Logement et la commune concernant la « Gestion locative sociale ».

Mise en place et développement du service social de la commune et introduction d'une « **Médiation sociale** » pour les particuliers.

Réalisation de nouveaux logements sociaux par la « Société Nationale des Habitations à Bon Marché » dans la « rue Muller-Fromes » et la « rue Dr Mambourg », ainsi que par le « Fonds du Logement » dans la « rue Vannerus » en collaboration avec la commune et avec l'apport de terrains communaux.

Mise en œuvre du « **pacte logement 2.0** »

Poursuite de la protection et du soutien de l'initiative pour le maintien de l'emploi « CIGR Nordstad ».

Introduction du « **Loui Express** », créant ainsi un service de transport de personnes appartenant à la commune dans les quartiers résidentiels. Extension des deux lignes de bus avec deux nouveaux arrêts « Place Bech » et « Place Goethals » situés au centre-ville en avril 2023.

#ZESUMMEN fir Dikrich

Sektioun Dikrich

LSAP